

BE-A0525_715640_800234_FRE

Inventaire des archives de la Commission d'assistance publique d'Emines (1823-1977)



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	6
Organisation.....	7
Archives.....	8
Historique.....	8
Acquisition.....	8
Contenu et structure.....	10
Contenu.....	10
Sélections et éliminations.....	10
Accroissements.....	10
Mode de classement.....	11
 DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	 13
I. Bureau de Bienfaisance.....	13
A. Organisation et gestion.....	13
1. Composition.....	13
2. Finances.....	13
2 - 4 Budgets. 1853-1926.....	13
5 - 12 Comptes. 1852-1924.....	13
3. Gestion du patrimoine.....	14
B. Aide sociale.....	14
II. Commission d'assistance publique.....	15
A. Organisation et gestion.....	15
1. Direction et composition.....	15
17 - 18 Registres aux délibérations de la Commission. 1950-1977.....	15
2. Personnel.....	15
3. Prévention et protection du travail.....	16
4. Finances.....	16
34 - 39 Budgets. 1926-1977.....	16
40 - 45 Comptes. 1925-1976.....	17
46 - 64 Pièces justificatives. 1938-1976.....	17
65 - 67 Comptes de fin de gestion. 1935-1977.....	18
5. Gestion du patrimoine.....	19
B. Missions et pôles d'activité.....	19
1. Aide sociale.....	19
83 - 85 Dossiers d'aide sociale. 1956-1977.....	20
2. Secours civils pendant la guerre 1940-1945.....	21
97 - 98 Cahiers de comptabilité. 1943-1947.....	21

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Commission d'assistance publique d'Emines

Période:

1823 - 1977

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0525.686

Etendue:

- Etendue inventoriée: 1.21 m
- Dernière cote d'inventaire: 105.00

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Namur

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives de plus de 30 ans et non sensibles du point de vue de la vie privée sont librement consultables. Dans le cas d'archives de plus de 30 ans et sensibles du point de vue de la vie privée, une autorisation du Directeur général du CPAS de La Bruyère est nécessaire. Il est admis que les archives de plus de 100 ans ne sont plus sensibles du point de vue de la vie privée.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les règles en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Commission d'Assistance publique d'Émines
Prédécesseur en droit :
Bureau de Bienfaisance d'Émines

HISTORIQUE

La loi du 7 frimaire an V (27 novembre 1796) crée dans chaque commune un Bureau de Bienfaisance (ou de plusieurs, si l'administration municipale le juge utile). Chacun de ces bureaux sera composé de cinq membres. L'article 4 de ladite loi précise que "*les fonctions des bureaux de bienfaisance seront de diriger les travaux qui seront prescrits par lesdites administrations[communales] , et de faire la répartition des secours à domicile*".

Le Bureau d'Émines gère ces secours pour la commune. Émines se situe en Hesbaye namuroise et dépend administrativement de l'arrondissement et de la Province de Namur ¹. L'économie du village est presque entièrement tournée vers l'agriculture, bien qu'on mentionne au XIXe siècle deux mines (la première de plomb et la seconde de fer) et une carrière de pierre. Dans cette commune à l'habitat assez dispersé, on dénombre 630 habitants en 1832 et sa population augmente jusqu'à atteindre près de 1000 individus en 1870, niveau auquel elle se maintient pour le reste du XIXe siècle. La population diminuera ensuite à partir des années 1910 jusqu'à atteindre 716 habitants en 1920 ².

Le Bureau de Bienfaisance subsiste jusqu'au vote de la loi organique de l'assistance publique du 10 mars 1925 ³. Par celle-ci, le législateur belge opère la fusion des hospices civils et des bureaux de bienfaisance en une nouvelle institution, les commissions d'assistance publique (CAP). Cette loi apporte certaines modifications inspirées par une pratique séculaire et par les progrès réalisés dans le domaine de l'assistance aux indigents. La nouvelle législation s'inspire largement des principes fondamentaux qui ont présidé jadis à la création et à l'organisation des services de secours aux pauvres. La CAP d'Émines gère dès lors l'aide aux indigents de 1925 à 1977 dans une commune dont l'économie reste tournée vers l'agriculture et dont la population est en légère augmentation, passant de 716 habitants en 1920 à 786 en 1960 mais

1 Pour la commune, voir notamment : DELOOZ R., La Bruyère. Commune du Namurois, Namur, 1986, p. 97-116 ; HASQUIN H., Communes de Belgique, dictionnaire d'histoire et de géographie administrative, t. 1 : Wallonie, Bruxelles, 1980, p. 416 ; VANDER MAELEN Ph., Dictionnaire géographique de la province de Namur, Bruxelles, 1832, p. 78-79.

2 Voir le fonds Institut National de Statistique. Mouvement de la population et de l'état civil, 1841-1976, dont les registres sont accessibles sur le moteur de recherche des Archives générales du Royaume. Voir aussi : Annuaire statistique de la Belgique (et du Congo Belge) 1870-1995.

3 Moniteur Belge du 20 mars 1925.

plus rapidement ensuite avec une population 910 individus en 1970. La transformation du Bureau de Bienfaisance en Commission d'Assistance publique ne change pratiquement rien à l'action sur le terrain de cet organisme (voir le point " Compétences et activités "). Il faut toutefois noter un accroissement considérable des activités durant la Deuxième Guerre mondiale lorsque les CAP sont chargées de l'organisation pratique et de la distribution sur le terrain des secours civils, sous la supervision des Offices du Travail, du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale et de celui de l'Intérieur et de la Santé (arrêté du 29 juin 1940 relatif à l'allocation de secours aux personnes en état de besoin). Par cet arrêté, le législateur prend en compte les difficultés spécifiques du temps de guerre : les mouvements massifs de population poussent à l'arrêt momentané de l'application de la notion de domicile de secours et " toute personne nécessiteuse peut réclamer le bénéfice et percevoir les allocations de secours pour autant qu'elle remplisse les différentes conditions prévues : état de besoin ; inscription comme demandeur d'emploi ; contrôle journalier, etc ⁴. "

Par la loi organique du 8 juillet 1976 ⁵ sont créés les Centres publics d'Aide sociale (CPAS). Le 1er avril 1977 est donc installé le nouveau Conseil de l'aide sociale de La Bruyère qui remplace et succède en droit aux CAP de Bovesse, Émines, Meux, Rhisnes, Saint-Denis, Villers-lez-Heest et Warisoulx.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Les indigents secourus par la CAP sont répartis en trois catégories distinctes. La première est composée des pauvres qui manquent de biens et de moyens indispensables à leur existence, tels que la nourriture, un logement, des vêtements et des médicaments nécessaires pour les maladies qui peuvent être soignées à domicile. Une deuxième catégorie comprend les indigents qui sont atteints de maladies et qui ne peuvent recevoir des soins convenables dans leur demeure. Enfin, la troisième catégorie est composée des pauvres (vieillards, orphelins, enfants abandonnés, non-voyants, sourds-muets et aliénés) qui en raison de leur âge avancé, de leur jeunesse ou de leur infirmité sont dans l'impossibilité de travailler pour subvenir à leurs besoins ⁶. C'est la CAP elle-même qui détermine le mode d'attribution des secours aux indigents : distributions à domicile par des membres ou par des visiteurs volontaires, en nature, en argent ou bien sous forme de bons à échanger chez des fournisseurs attirés. Un principe fondamental est néanmoins à respecter : " les secours de la bienfaisance sont fournis aux indigents par la commune sur le territoire de laquelle ceux-ci se trouvent, au moment où l'assistance devient nécessaire ⁷". Outre ces charges d'ordre général qui incombent aux CAP en vertu de leurs attributions, diverses lois leur imposent l'obligation d'intervenir dans certaines dépenses qui ont trait à la bienfaisance.

4 Arrêté du 29 juin 1940 relatif à l'allocation de secours aux personnes en état de besoin. Commentaire interprétatif et instructions d'applications, Bruxelles, 1941, p. 1.

5 Moniteur Belge du 5 août 1976.

6 DAMOISEAUX M. et HENRARD H., Guide pratique de l'administration des commissions d'assistance publique, 3e édition, Bruxelles, 1934, p. 87.

7 Loi du 27 novembre 1891, dans Moniteur belge du 3 décembre 1891.

Ces charges spéciales comprennent :

1. Les frais d'assistance publique imposés au domicile de secours par la loi du 27 novembre 1891 ⁸, c'est-à-dire les frais d'entretien et de traitement des indigents admis dans les hôpitaux et ceux de l'assistance accordée aux enfants de moins de 16 ans, orphelins de père ou non reconnus, ainsi qu'aux vieillards de plus de 70 ans.
2. La participation au Fonds commun en vue de pourvoir à l'entretien, au traitement des indigents atteints d'aliénation mentale et à l'entretien et l'éducation des aveugles, des sourds-muets, des enfants anormaux, cancéreux, tuberculeux et des estropiés placés dans un institut spécialisé. Le Fonds commun est une caisse formée par les versements des communes en vue de supporter les charges de l'assistance de ces catégories d'indigents. À partir du 1er janvier 1957, il change d'appellation pour devenir le Fonds spécial d'Assistance ⁹.
3. Les frais d'assistance des mendiants et des vagabonds adultes internés dans les maisons de refuge à concurrence d'un tiers pour les valides et pour la totalité en ce qui concerne les invalides.
4. Les frais d'assistance (pour moitié) des enfants de parents déchus des droits de la puissance paternelle.
5. Les frais d'éducation et d'entretien (pour moitié) des mineurs résultant des mesures prononcées par le juge des enfants pour faits de vagabondage et de mendicité.
6. Les CAP sont contraintes de consacrer tout ou partie de leurs capitaux disponibles à la construction d'habitations à loyers modérés ou à la souscription d'actions d'une ou de plusieurs sociétés locales ou régionales d'habitations bon marché ¹⁰.

ORGANISATION

Le Bureau de Bienfaisance est composé de cinq membres élus par le Conseil communal. Il est présidé par le bourgmestre de la commune et dispose d'un personnel se limitant au secrétaire et au receveur, charges qui sont parfois cumulées par la même personne. Au cours de son existence, il n'a à traiter pour l'essentiel que le renouvellement des membres et les approbations des comptes et budgets.

À partir de 1925, le Bureau de Bienfaisance d'Émines devient la Commission d'Assistance publique d'Émines. Sa composition varie en fonction du nombre d'habitants de la commune constaté lors du dernier recensement décennal. Une CAP est composée de cinq membres dans les communes dont la population ne dépasse pas les 5000 habitants, de six dans les communes de 5000 à 50 000 habitants, de huit membres dans les communes de 50 001 à 150 000 et de douze dans les communes de plus de 150 000 individus. Les membres sont élus directement par le Conseil communal tandis que le président est élu au sein même de la CAP. Le président mène les séances, dirige les débats, exécute les décisions et signe les procès-verbaux. Le

⁸ Moniteur belge du 3 décembre 1891.

⁹ Moniteur belge du 22 décembre 1956.

¹⁰ DAMOISEAUX M. et HENRARD H., op. cit., p. 102.

bourgmestre est, quant à lui, membre de droit. Il est convoqué lors de chaque séance et possède une voix délibérative.

La CAP nomme son secrétaire et fixe son traitement avec l'approbation du Conseil communal et de la Députation permanente. Cet employé est chargé de toutes les écritures, de l'étude des affaires, de la garde des archives, de la surveillance du personnel et contresigne les actes officiels. Nommé de la même manière que le secrétaire, le receveur a pour mission de calculer les recettes et d'acquitter les dépenses sur mandats réguliers, de rédiger tous les actes conservatoires ou interruptifs de la prescription et des déchéances, de veiller au renouvellement des baux et à la gestion du pécule des enfants trouvés. D'autres personnes gravitent parfois autour des membres permanents. Celles-ci sont admises aux conditions fixées par la CAP et sont chargées de prodiguer leurs soins aux indigents. Ce sont des médecins, des pharmaciens, des sages-femmes, des aides sanitaires, des aumôniers et des agents subalternes.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Les archives de la CAP d'Émines semblent avoir suivi celles de la commune : on retrouve notamment des archives du Bureau de Bienfaisance au sein du fonds déposé aux Archives de l'État en 1975 ¹¹. Dans son rapport d'inspection des archives de cette commune, Beterams nous indique que les archives sont conservées dans le secrétariat communal et dans une pièce contiguë spécialement aménagée. Les documents étaient dans un ordre parfait. Aucune mention n'est cependant faite d'archives de la CAP.

Après la fusion des communes et l'instauration des centres publics d'aide sociale en 1977, les archives des anciennes CAP de Bovesse, Émines, Meux, Saint-Denis, Villers-lez-Heest et Warisoulx ont été remises à leur successeur en droit, le CPAS de La Bruyère. Une lettre du Conseil du CPAS de La Bruyère du 15 décembre 1979 informait les Archives de l'État de l'impossibilité d'organiser le classement des archives des 7 anciennes commissions par manque de personnel.

Le rapport d'inspection de D. Van Overstraeten de juin 1990 nous indiquait ce qui suit : il n'y a pas de classement des archives ; ces dernières sont conservées dans les bureaux et au grenier ; elles sont entreposées sous forme de liasses et de paquets ; leur état de conservation est bon. Cependant, il n'y a aucune information quant à leur répartition par ancienne commission. Cette situation perdurera apparemment jusqu'en 2015, année du dépôt des archives des anciennes CAP aux Archives de l'État.

ACQUISITION

Le 9 septembre 2015, le CPAS de La Bruyère et les Archives de l'État signaient

11 Inventaire des archives communales de l'époque contemporaine, tome IV, p. 30-33.
Pour les informations suivantes, voir : Archives de l'État à Namur, Dossier central, CPAS de La Bruyère et Dossier central, commune d'Émines.

une convention pour le tri, l'inventaire et la conservation des archives des Commissions d'assistance publique. Ces opérations seraient réalisées aux frais du CPAS de La Bruyère par du personnel des Archives de l'État dans le cadre du projet " Archives locales de Wallonie ".

Le transfert effectif des archives historiques des anciennes CAP de l'entité de La Bruyère est intervenu le 26 octobre 2016 (registre d'entrées et dossier d'acquisition 2016/36 aux AÉN).

Contenu et structure

CONTENU

Les archives présentées dans cet inventaire se divisent en deux parties distinctes : les documents produits par le Bureau de Bienfaisance (1796-1925) et ceux produits par la CAP (1925-1977).

Les archives du Bureau de Bienfaisance

L'inventaire commence par les archives du Bureau de Bienfaisance. Les budgets, comptes et pièces justificatives forment la majeure partie de ce chapitre. Peu d'autres pièces nous sont parvenues.

Les archives de la Commission d'Assistance publique

Les registres aux délibérations reprennent l'ensemble des décisions qui ont été prises au cours des séances de la Commission et s'étendent de 1950 à 1976.

Divers dossiers sur le renouvellement des membres sont également conservés. Pour le personnel, la majeure partie des documents concernent le troisième quart du XXe siècle. Les principaux documents financiers (budgets et comptes) sont complets de la création de la Commission à sa dissolution. Pour les aides sociales, il est à noter que l'ensemble des dossiers de la seconde moitié du XXe siècle sont conservés. Mentionnons enfin les archives propres à l'activité de la Commission dans le cadre des secours civils durant la Seconde Guerre mondiale. Ces archives concernent principalement la gestion financière mais peuvent néanmoins fournir un aperçu des aides octroyées.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Avant la convention conclue entre le CPAS de La Bruyère et les Archives de l'État, aucune information ne nous est parvenue quant à d'éventuelles éliminations. Par la suite, la sélection s'est effectuée sur la base des directives du tableau de tri suivant : Laurent Honoré et Michel Nuyttens (coord.), *Archives produites par les Centres publics d'Action sociale en Région wallonne*, Bruxelles, 2011. Cependant, en raison du peu d'archives conservées et des disparitions antérieures, l'ensemble des dossiers sociaux encore présents fut intégralement conservé.

ACCROISSEMENTS

Le fonds de la Commission d'Assistance publique d'Émines est considéré comme clos. En principe, l'ensemble de ses archives a été déposé et tout accroissement futur ne pourrait se faire que par restitution de documents. Certains dossiers peuvent également avoir conservé une utilité administrative pour le successeur en droit qu'est le CPAS de La Bruyère après 1976 et pourraient donc encore s'y trouver.

Mentionnons enfin la possibilité que, lors de divers déplacements consécutifs à la fusion des communes, certaines archives de la CAP d'Émines aient été

mélangées aux archives de l'ancienne commune d'Émines dont le successeur en droit est l'administration communale de La Bruyère.

MODE DE CLASSEMENT

Le cadre de classement suit globalement celui du tableau de tri proposé par les Archives de l'État. La structure a été adaptée aux besoins, notamment en ce qui concerne le Service des Secours civils.

Description des séries et des éléments

I. BUREAU DE BIENFAISANCE

A. ORGANISATION ET GESTION

1. COMPOSITION

- 1** Extrait du registre aux délibérations concernant le renouvellement annuel, par cinquième, des membres du Bureau de Bienfaisance. 9 février 1916. 1 pièce

2. FINANCES

- 2** *2 - 4 BUDGETS. 1853-1926.*
1853-1856, 1858, 1859, 1864, 1868, 1869. 1 chemise
- 3** 1871-1878, 1886, 1887. 1 chemise
- 4** 1893, 1897, 1898, 1900, 1907, 1909-1912, 1925, 1926. 1 chemise
- 5** *5 - 12 COMPTES. 1852-1924.*
1852-1860. 1 liasse
- 6** 1861-1870. 1 liasse
- 7** 1871-1880. 1 liasse
- 8** 1883, 1886-1890. 1 chemise
- 9** 1891-1900. 1 chemise
- 10** 1901-1905, 1907, 1909-1910. 1 chemise
- 11** 1912-1920.

- 12 1921-1924. 1 chemise
- 13 Registre aux mandats. 1900-1929. 1 chemise
1 volume
- 14 3. GESTION DU PATRIMOINE
Expédition d'un acte notarié portant création d'une rente de 17 florins 14 cents par Jean Joseph Moinnil au profit des pauvres de la commune d'Émines, bordereaux de créance hypothécaire. 1823, 1843. 1 cahier
- 15 *B. AIDE SOCIALE*
Avis de la Commission administrative des Hospices de la ville de Namur informant le bourgmestre d'Émines du placement d'un enfant. 1844-1847. 1 chemise
- 16 Lettre de l'administration communale d'Ixelles informant la commune d'Émines de l'admission d'un enfant de ladite commune à l'Institut de puériculture Cordier. 1er juin 1918. 1 pièce

II. COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

A. ORGANISATION ET GESTION

1. DIRECTION ET COMPOSITION

17 - 18 REGISTRES AUX DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION. 1950-1977.

- | | | |
|-----------------------|---|-----------|
| 17 | 1950-1968. | 1 volume |
| 18 | 1968-1977. | 1 volume |
| 19 | Dossier relatif à la nomination et à l'installation des membres de la Commission. 1931, 1947, 1959-1971. | 1 chemise |
| 20 | Extrait du registre aux délibérations concernant la nomination d'Isidore Delvaux comme président de la Commission. 20 février 1937. | 1 pièce |
| 21 | Liste des membres et des agents rémunérés de la Commission envoyée au Gouvernement provincial de Namur. 8 mai 1948. | 1 pièce |
| 22 | Invitation envoyée au président de la Commission par la commune de Saint-Denis pour une réunion d'information sur les projets de fusion des communes. 18 octobre 1974. | 1 pièce |
| <h4>2. PERSONNEL</h4> | | |
| 23 | Extrait du registre aux délibérations concernant la fixation du traitement du receveur et du secrétaire de la Commission. 18 mars 1934. | 1 pièce |
| 24 | Lettre de démission de F. Carpentier, secrétaire. 28 janvier 1943. | 1 pièce |
| 25 | Lettre du Gouverneur de la Province de Namur demandant la démission du président de la Commission pour cause de lien de parenté avec le receveur intérimaire en vertu de l'article 32, paragraphe 4 de la loi du 10 mars 1925. 15 avril 1943. | 1 pièce |

-
- 26 Lettre du président de la Commission relative à la désignation de Léonard Gérard en tant que receveur faisant fonction. 4 mars 1945.
2 pièces
- 27 Lettre de démission de Léonard Gérard, secrétaire-receveur. 18 mai 1946.
1 pièce
- 28 Pièces relatives à Henri Pierre, secrétaire-receveur. 1946-1950.
1 chemise
- Liste des membres et des agents rémunérés de la Commission envoyée au Gouvernement provincial de Namur. 8 mai 1948.
- 29 Dossier individuel de Maurice Focroulle, secrétaire-receveur. 1950-1954 (1960).
1 chemise
- 30 Dossier relatif au cautionnement des secrétaires-receveurs de la Commission. 1950-1977.
1 chemise
- 31 Pièces relatives aux cotisations d'Henri Pierre, secrétaire-receveur, à la Caisse de Répartition des pensions communales. 1956.
1 chemise
- 32 Dossier individuel de Marcel Comps, secrétaire-receveur. 1958-1977.
1 liasse
- 33 3. PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL
Dossier relatif à l'adhésion au " Service provincial de Médecine du travail ". 1972.
1 chemise
4. FINANCES
- 34 34 - 39 BUDGETS. 1926-1977.
1926-1930.
1 chemise
- 35 1931-1939.
1 chemise
- 36 1941-1950.

		1 liasse
37	1951-1960.	1 liasse
38	1961-1970.	1 liasse
39	1971-1977.	1 chemise
40	<i>40 - 45 COMPTES. 1925-1976.</i> 1925-1930.	1 chemise
41	1931-1937.	1 chemise
42	1942-1950.	1 liasse
43	1951-1960.	1 liasse
44	1961-1970.	1 liasse
45	1971-1976.	1 chemise
46	<i>46 - 64 PIÈCES JUSTIFICATIVES. 1938-1976.</i> 1938.	1 chemise
47	1939.	1 chemise
---	1942, 1945-1947.	
48	1944.	1 chemise
49	1950.	1 chemise
50	1951.	

		1 chemise
51	1952.	1 chemise
52	1953.	1 chemise
53	1954.	1 chemise
54	1955.	1 chemise
55	1956.	1 chemise
56	1959.	1 liasse
57	1960.	1 liasse
58	1961.	1 liasse
59	1962.	1 liasse
60	1964.	1 liasse
61	1968.	1 liasse
62	1974.	1 liasse
63	1975.	1 liasse
64	1976.	1 liasse
65	65 - 67 COMPTES DE FIN DE GESTION. 1935-1977. 1935.	1 pièce

-
- 66 1957. 1 cahier
- 67 1977. 1 chemise
- 68 Grands-livres des recettes et dépenses. 1957, 1958, 1963, 1965-1974. 1 liasse
- 69 Procès-verbaux de vérification de caisse. 1943. 1 chemise
- 70 Tableaux statistiques des finances de la Commission. 1945-1974. 1 chemise
- 71 Relevé des comptes et budgets depuis 1950. 1950-1968. 2 pièces
- 72 Demande de subside extraordinaire à titre d'intervention de l'État dans l'aide exceptionnelle octroyée en vertu des rigueurs de l'hiver 1962-1963. 10 mars 1963. 1 pièce
- 73 5. GESTION DU PATRIMOINE
Dossier relatif au remboursement du capital de la rente due à la Commission par les époux Faye-Piette, habitants de la commune de Champion. 1941-1942. 1 chemise
- 74 Relevés des titres remis à la Banque de Bruxelles et bordereaux de coupon de versement. 1943-1944. 1 chemise
- 75 Dossier relatif à la gestion des titres du Crédit communal souscrits par la Commission. 1943-1976. 1 chemise
- B. MISSIONS ET PÔLES D'ACTIVITÉ*
- 76 1. AIDE SOCIALE
États de sommes dues pour frais d'entretien. 1926-1944. 1 chemise
- 77 Lettre de la Commission d'Assistance publique de Namur informant

la Commission d'Émines qu'elle ne peut refuser de payer les frais d'hospitalisation d'une indigente sous prétexte que ses parents ne sont pas indigents, et état de renseignement annexé. Avril 1928.
2 pièces

- 78 Dossier relatif au placement d'une indigente dans la maison de refuge pour femmes à Saint-André-lez-Bruges. 1934.
1 chemise
- 79 Dossier relatif aux frais d'entretien dus par la Commission à la Maternité provinciale de Namur. 1943-1946.
1 chemise
- 80 Dossier relatif aux conventions hospitalières conclues avec l'Institut Saint-Camille. (1946) 1958-1963.
1 chemise
- 81 Correspondance relative au refus de paiement de certains frais d'entretien demandés par d'autres commissions. 1951-1974.
1 chemise
- 82 Lettre de M. Hebrant, pharmacien à Vedrin, demandant la liste des personnes ayant droit à l'intervention de la Commission dans le coût des médicaments. 1er avril 1956.
1 pièce
- 83 *83 - 85 DOSSIERS D'AIDE SOCIALE. 1956-1977.*
A-G.
1 liasse
- 84 H-N.
1 liasse
- 85 P-Z.
1 liasse
- 86 Correspondance relative à la recherche d'un établissement de soins en vue de conclure une convention hospitalière entre ce dernier et la Commission. 1970-1971.
1 chemise
- 87 Dossier relatif aux contrats de transport conclus par la Commission. 1970-1974.
1 chemise
- 88 Dossier relatif à la fourniture de combustible aux ménages dans le besoin. 1972-1974.

-
- 1 chemise
- 89 Relevé du nombre d'attributions de viande à prix réduit à des indigents de la commune envoyé au Ministère de l'Agriculture. 1974.
3 pièces
2. SECOURS CIVILS PENDANT LA GUERRE 1940-1945
- 90 Tableaux reprenant les sommes dues par l'État pour les secours civils et la quote-part due par la Commission pour ces secours. 1940-1942.
1 chemise
- 91 Bordereaux des sommes payées à titre de secours aux nécessiteux et quittances afférentes. 1940-1942.
1 chemise
- 92 Lettre du chef de service délégué du Gouvernement provincial de Namur au bourgmestre d'Emines précisant la part de la Commission dans les allocations aux femmes de militaires soldés, absents de leur foyer. 17 février 1941.
1 pièce
- 93 Demande d'un subside pour les frais d'hospitalisation de F. J. 13 novembre 1941.
1 pièce
- 94 Cartes d'indemnisation et correspondance afférente. 1941-1944.
1 chemise
- 95 Grand-livre des récupérations. 1942-1944.
1 cahier
- 96 Comptes de gestion en fonds et correspondance afférente. 1942-1946.
1 chemise
- 97 97 - 98 CAHIERS DE COMPTABILITÉ. 1943-1947.
1943, 1944, 1947.
1 cahier
- 98 1944-1946.
1 cahier
- 99 Tableaux comparatifs entre les données comptables fournies par l'Office du Travail et celles de la Commission et pièces afférentes.

	25 janvier 1944.	1 chemise
100	Déclarations de ressources en vue de l'obtention d'allocations de secours. 1944-1947.	1 chemise
101	Lettre de l'Auditorat militaire demandant des informations sur les rapports entretenus entre la Commission et l'Office du Travail de Namur et copie de la réponse. Octobre 1945.	2 pièces
102	Mandats de paiement concernant la quote-part de la Commission dans les secours civils. 1946.	1 chemise
103	Dossier relatif aux demandes de crédit. 1946-1947.	1 chemise
104	Correspondance relative à une demande d'aide d'une déportée revenue d'Allemagne. 1947.	1 chemise
105	Dossier concernant la liquidation définitive des dernières formalités comptables relatives aux secours civils. 1947.	1 chemise